

COLOMBIE

Date des élections : 27 octobre 1991

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement, prévu dans la nouvelle Constitution adoptée en 1991 . Les précédentes élections générales avaient eu lieu en mars 1990.

Caractéristiques du Parlement

Aux termes de la Constitution de 1991, le Parlement bicaméral de la Colombie, le Congrès, comprend le Sénat et la Chambre des Représentants.

Le Sénat compte 102 membres. La Chambre des Représentants comprend deux députés pour chacun des 32 départements plus la capitale, Bogota, ainsi qu'un député pour 250.000 habitants ou toute fraction supplémentaire de 125.000 habitants que le département compte en sus de la première tranche de 250.000. A l'heure actuelle, la Chambre des Représentants est composée de 161 membres.

Tous les membres du Congrès sont élus pour 4 ans.

Système électoral

Sont électeurs tous les citoyens âgés de 18 ans révolus inscrits sur les registres électoraux de leur commune et qui jouissent de leurs droits civils et politiques. Les militaires en service actif et les membres de la police nationale ne peuvent cependant pas participer au scrutin. L'exercice du droit de vote n'est pas obligatoire.

Sont éligibles au Congrès tous les électeurs d'un certain niveau âgés au moins de 25 ans (Chambre) ou de 30 ans (Sénat); en outre, les candidats au Sénat doivent être Colombiens de naissance. Sont inéligibles les personnes qui ont été condamnées à des peines privatives de liberté (excepté pour des délits politiques ou assimilés), certains employés du secteur public en fonction pendant les 12 mois précédant le scrutin, les fournisseurs de l'Etat et les proches des hauts fonctionnaires. Le mandat parlementaire est incompatible avec toute autre fonction publique.

Les représentants sont élus, dans chaque circonscription, au scrutin de liste fermée avec répartition proportionnelle, le reliquat des sièges étant attribué sur la base du plus fort reste. Chaque département est divisé en 24 circonscriptions; d'autres régions moins peuplées sont groupées pour former des circonscriptions supplémentaires. Parmi les sénateurs, 100 sont élus

* Voir section *Evolution parlementaire*[^]. 12.

de même à la représentation proportionnelle dans un district national; les deux autres sont élus dans un district national spécial pour les communautés indigènes (Indiens).

En cas de vacance de siège en cours de législature, il est fait appel au premier des suivants sur la liste du parti du titulaire.

Circonstances et déroulement de la consultation

Le Congrès a été dissous de manière anticipée, après que l'Assemblée constituante, élue en décembre 1990, eut achevé de réviser la Constitution colombienne début juillet 1991. Le scrutin d'octobre 1991 était donc le premier tenu aux termes de cette nouvelle loi fondamentale. Il s'est déroulé en même temps que l'élection de 27 gouverneurs départementaux (qui auparavant étaient nommés).

Le Parti libéral (PL) au pouvoir était confronté au Parti social-conservateur (PSC), l'opposition traditionnelle. Mais ce dernier, secoué par des divisions internes, s'est scindé en groupes dissidents (MSN et NFD) qui ont présenté des listes séparées. Pour sa part, le PL, divisé en deux factions, présentait 89 listes pour la seule Chambre des Représentants. Lors de la campagne, qui s'est tenue dans un climat de violence, il n'y a pas eu de débat réel sur les problèmes essentiels (la situation économique, le trafic de drogue, les mouvements de guérilla) du pays. Au total, quelque 7000 candidats briguaient les 161 sièges de la Chambre des Représentants.

Le jour du scrutin placé sous forte surveillance a été caractérisé par un taux d'abstention élevé, attribué d'une part à la confusion créée par la multitude des listes et d'autre part au calendrier électoral chargé des 18 mois précédents. Les bons résultats de l'Alliance démocratique M-19 (ADM-19), conduite par M. Diego Montana Cuellar, et d'autres formations nouvelles semblent marquer la fin du duopole que les libéraux et les conservateurs exerçaient de longue date sur la vie politique colombienne. Le PL, officiellement dirigé par MM. Hemando Duran Lussan et Miguel Pinedo, a certes obtenu la majorité absolue dans les deux Chambres, mais sa victoire est moins nette que lors des élections de décembre 1990 à l'Assemblée constituante. Dans le même temps, l'ADM-19, de centre gauche, a consolidé sa position de troisième force politique du pays, bien qu'elle ait perdu le soutien d'une partie de son électoral.

En novembre 1991, le Président de la République, M. César Gaviria Trujillo (investi depuis août 1990) a procédé à une réorganisation complète du Cabinet dont il a cependant conservé la composition multipartite. Le nouveau Congrès s'est réuni pour la première fois le 1er décembre.

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Congrès

Nombre d'électeurs inscrits.	15.000.000 (environ)
Votants.	33% (environ)

* Voir *Chronique des élections et de l'évolution parlementaires XXV (1990-1991)*, p. 9.

Formation politique	Nombre de sièges	
	Sénat	Chambre des Représentants
Parti libéral (PL)	58	86
Parti social-conservateur (PSC)	10	15
Alliance démocratique (ADM-19)	9	15
Nouvelle force démocratique	9	12
Mouvement du salut national (MSN)	5	12
Union patriotique (UP)	1	2
Autres partis	10	19
	102	161